



**RESEAUX
D'ELEVAGE** Bovins viande Est



Broutards : vendre moins cher, repousser ou engraisser ?

En 2007, la fièvre catarrhale et les restrictions commerciales qui l'accompagnent désorganisent encore plus le marché du broutard qu'en 2006. Le prix des broutards a été revu considérablement à la baisse depuis l'extension des foyers au bassin allaitant et à l'arrêt des exportations, notamment vers l'Italie. Des procédures sont mises en place pour permettre de renouer des courants commerciaux avec l'Italie ; mais les sorties des broutards issus des zones réglementées ou interdites seront conditionnées au résultat d'un test virologique .

En attendant une éventuelle réorganisation du marché, la question se pose de nouveau : que faire de ses broutards ? Dans un contexte de prix des matières premières élevé, le cours des taurillons « demain » permettra-t-il une rémunération de l'engraissement ?

Attendre sans prendre de décision n'est pas bon ! Certains éleveurs s'interrogent sur l'opportunité de les repousser ou de les engraisser. C'est effectivement une solution, mais elle suppose de disposer de la place nécessaire en bâtiment et de trouver la ou les sources d'alimentation pour les alimenter pendant cette période.

En l'absence de place dans les bâtiments et de fourrages, les éleveurs qui arrivent à vendre leurs broutards à un prix raisonnable ont sans doute intérêt à le faire avant les rentrées d'animaux. Cet automne, la pousse d'herbe importante et de qualité laisse encore quelques semaines de répit si le temps reste clément. Mais plus on retarde la vente, moins les places à pourvoir chez les engraisseurs « locaux » risquent d'être nombreuses.

Trouver de la place en bâtiment...

Les restrictions de mouvements étant beaucoup moins marquées pour les animaux destinés à l'abattage (dérogations possibles pour sortir du périmètre), les éleveurs ont intérêt à finir rapidement les vaches de réformes, génisses de viande ou bœufs qui sont à commercialiser prochainement. Il est possible de les compléter en pâture afin d'éviter de les repasser à l'auge. Ce sont autant de places qui peuvent permettre de loger les broutards repoussés ou destinés à l'engraissement.

Dans les bâtiments mixtes (paille-animaux) déclarés comme bâtiment d'élevage, il est parfois possible d'aménager la partie stockage pour les animaux, quitte à ressortir la paille en meule à l'extérieur.

Un broutard en repousse a besoin de 4 m² d'aire paillée et il faudra 5 m² pour un taurillon en finition.

Quelle alimentation choisir ?

Différentes solutions sont envisageables: ensilage de maïs, maïs grain, blé seul ou associé au maïs, pulpes de betterave surpressées pour les éleveurs situés à proximité d'une usine, pulpes déshydratées achetées, ration complète du commerce... Le foin et la paille peuvent être utilisés en proportion variable dans différentes rations. Mais attention à la disponibilité en paille en zone herbagère.

Ceux qui disposent de matières premières sur leurs exploitations (foin, ensilage maïs, pulpes surpressées, blé) ont intérêt à les utiliser pour tout ou partie de la ration. Attention toutefois à ne pas puiser dans les stocks nécessaires au reste du troupeau. Pour cela, il faut donc établir un bilan fourrager tout en tenant compte de la variabilité de la qualité des fourrages qui est assez importante cette année.

Les rations complètes et aliments du commerce sont souvent onéreux, en particulier lorsqu'il n'y a pas eu de contractualisation très tôt.

Quelques exemples de rations pour des taurillons :

Les quantités correspondent aux besoins d'un taurillon charolais pour passer du poids de 350 kg vif à 420 kg de carcasse (rendement 58 %). Les croissances visées (en moyenne sur la durée de l'engraissement) doivent se situer à 1400 g/j pour une ration à base d'ensilage de maïs, 1500 g/j pour la ration maïs+blé et 1600 g/j pour des rations à base de blé, de pulpes de betterave ou de rations complètes. La ration foin+blé n'est pas très répandue chez les engraisseurs car elle donne en général des performances moindres (1250 g/j), très variables selon la qualité du foin. Néanmoins, les éleveurs qui disposeraient d'un excédent de foin de bonne qualité: foin précoce réalisé dans de bonnes conditions (situation peu courante cette année) peuvent y recourir.

Pour atteindre un même objectif de poids à la vente (420 kg de carcasse en moyenne), la durée d'engraissement sera donc d'autant plus courte que la ration choisie permettra une croissance élevée. Néanmoins, les rations permettant les meilleures croissances ne sont pas les moins coûteuses.

<i>Aliments utilisés (quantité consommée sur toute la durée d'engraissement)</i>	<i>Types de ration</i>						
	<i>Foin + blé</i>	<i>Ensilage de maïs</i>	<i>Ens. Maïs + blé</i>	<i>Blé</i>	<i>Pulpes surpressées</i>	<i>Pulpes déshydratées</i>	<i>Ration complète</i>
<i>Ensilage maïs (kg MS)</i>		1880	1000				
<i>Foin (kg MS)</i>	1500						
<i>Paille (kg MS)</i>	300	270	250	470	240	240	470
<i>Blé (kg brut)</i>	1080 (3,6 kg/j)	400 (1,5 kg/j)	1000 (4 kg/j)	1450 (6,9 kg/j)	360 (1,5 kg/j)	350 (1,5 kg/j)	
<i>Pulpes surpressées (Kg MS)</i>					1700 (6.5 kg MS/j)		
<i>Pulpes déshydratées (kg brut)</i>						1700 (7 kg/j)	
<i>Ration complète (kg brut)</i>							2 000 (8,3 kg/j)
<i>Tourteau soja (kg brut)</i>	210 (0,7 kg/j)	290 (1,1 kg /j)	250 (1 kg/j)	190 (0,9 kg/j)	290	230 (1 kg/j)	
<i>CMV (kg brut)</i>	45	40	40	60	35	35	
DUREE D'ENGRAISSEMENT GMQ	300 j 1250g/j	270 j 1400g/j	250 j 1500g/j	230 j 1600g/j	240 j 1550g/j	240 j 1550g/j	230 j 1600g/j
COUT ALIMENTAIRE (conjoncture 2007 *)	470 €/JB	420 €/JB	450 €/JB	500 €/JB	390 €/JB	500 €/JB	520 €/JB

* Foin: 75 €/t - ensilage maïs: 105 €/t MS - blé: 230 €/t – tourteau soja: 270 €/t – pulpe déshy.: 180 €/t ; pulpe surpressée : 100€/TMS pour les exploitations proche d'une usine – ration complète: 240 €/t

Le triticale peut se substituer au blé sans problème. L'emploi de l'orge en forte proportion peut réduire l'efficacité alimentaire de la ration.

Certaines rations sont plus délicates à conduire que d'autres (ex: risque d'acidose en ration blé) et les objectifs de croissances peuvent être difficiles à atteindre, notamment pour des éleveurs qui n'ont pas l'habitude d'engraisser des taurillons.

Attention à bien gérer la période de transition alimentaire qui doit être progressive.

Intérêt de l'engraissement :

En cas de repousse d'un broutard, il faut compter environ 1,70 € de coût d'alimentation par jour de présence. Le coût alimentaire de la totalité de l'engraissement se situe autour de 450 € par taurillon produit, voire plus en cas de rations sèches (500€).

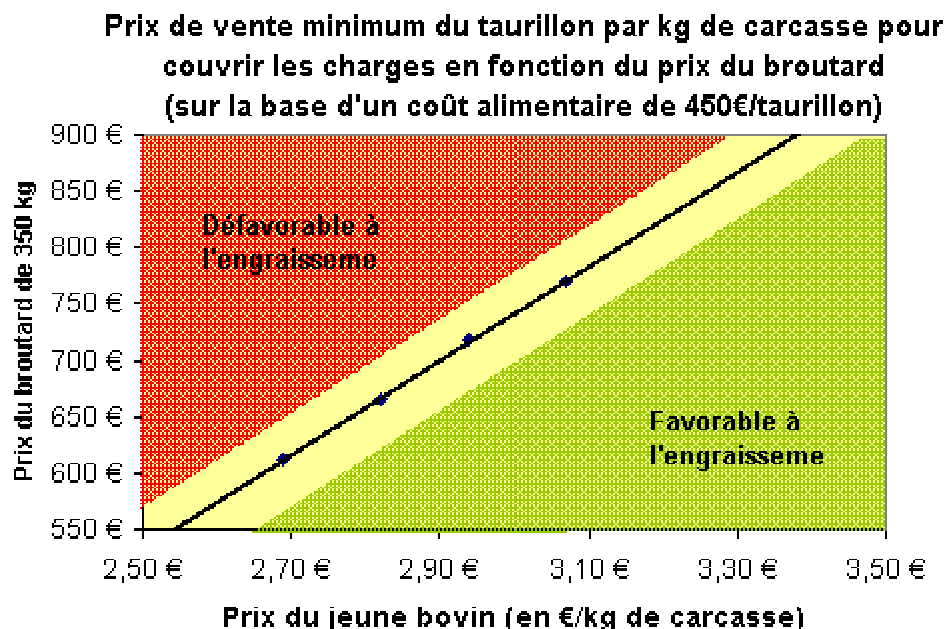
Le coût de production intègre également des frais vétérinaires (25 € par animal), un ou plusieurs traitements hépatoprotecteurs pour les rations à risque acidogène, des frais divers d'élevage (25 € par animal) et des frais financiers (30 € par animal).

Dans tous les cas, la rentabilité de l'engraissement passe par une bonne maîtrise technique et un suivi pointu des animaux. La perte d'un animal peut compromettre la marge de tout un lot de taurillons. Il faut réagir rapidement à toute baisse de consommation ou ralentissement de croissance. Assurer l'objectif de croissance, c'est limiter la durée de présence et respecter la date de sortie prévisionnelle. La sortie des taurillons doit avoir lieu en mars-avril pour des vêlages début d'automne et avant le mois de juin pour des vêlages début d'hiver. Une vente précoce permet de bénéficier généralement de cours de la viande plus favorables.

Prix de vente minimum du taurillon (420 kg de carcasse) pour couvrir les charges: (sur la base d'un coût alimentaire de 450 €/ taurillon)

<i>Prix du broutard (350 kg)</i>	<i>Prix de vente minimum du taurillon (420 kg de carcasse) pour couvrir les charges</i>
612 € (1,75 €/kg vif)	2,69 Kg carc
665 € (1,90 €/kg vif)	2,82 Kg carc
718 € (2,05 €/kg vif)	2,94 Kg carc
770 € (2,20 €/kg vif)	3,07 Kg carc

Les cours du taurillon étaient situés à 2,88 €/kg de carcasse en 2003, 2,75 € en 2004, 3,10 € en 2005, 3,35 € en 2006 et environ 2,90 € en 2007.



Les cours du taurillon étaient situés à 2,88 €/kg de carcasse en 2003, 2,75 € en 2004, 3,10 € en 2005, 3,35 € en 2006 et environ 2,90 € en 2007.

Avec un cours du taurillon à 3 €/kg de carcasse, l'engraissement couvre les charges engagées si le broutard de 350 kg n'est pas vendu plus de 2,10 €/kg vif (735 € pièce) et que l'on dispose de ressources alimentaires.

Pour dégager une marge brute de 100€/JB, le cours du JB doit se situer à 3.24 €/Kg de carcasse (avec un cours du broutard à 735€). Inversement, pour un prix du JB de 3€/kg, une marge brute de 100€ peut être obtenue si le broutard n'est pas vendu plus de 635 € pièce.

Rq : un éleveur qui déciderait d'engraisser ses broutards en taurillons ne doit pas exclure l'hypothèse d'une vente en maigre en cours d'engraissement si le marché est porteur alors que les ressources alimentaires et les disponibilités en place sont limitées.

Pour en savoir plus, rendez vous aux portes ouvertes dans les réseaux d'élevage du 2 au 23 novembre 2007.

L'équipe des réseaux d'élevage Viande,
Florian BOYER
Chambre d'Agriculture de Meurthe et Moselle